

Revitalisation du centre bourg avec les habitants

Projet novateur



Informations générales

Maître d'ouvrage (raison sociale) :

Commune de Saint-Agrève

Localisation

- Nom du GAL : Ardèche³ (RHA 229)
- Commune du projet : Saint-Agrève

Coût du projet

- Coût global de l'opération : 20 000 €
- Coût total du projet présenté à LEADER : 20 000 €
- Montant de la subvention LEADER : 15 000 €

Contact du maître d'ouvrage

Mairie de Saint-Agrève
37, grande rue
07 320 Saint-Agrève
mairie@ville-saint-agreve.fr
04.75.30.11.21

Site internet pour plus de détails :

<https://lebureaudesreves.tumblr.com/>

Présentation du projet :

Pour remédier à la perte d'attractivité du centre bourg, et en particulier de sa rue principale, la commune de St-Agrève (2 366 habitants) a décidé d'impliquer les habitants pour favoriser cette redynamisation, au moment même où elle s'engage dans d'importants travaux de voirie et d'aménagement.

Objectif du projet / Lien avec la stratégie :

Préfigurer, tester de nouveaux usages de l'espace public, inciter à de nouveaux comportements (notamment vis à vis des commerces de proximité), créer des habitudes de fréquentation et d'appropriation des espaces et des commerces

Type d'innovation / exemplarité :

Démarche participative, avec recours à des actions artistiques et culturelles collaboratives (street art, mobilier urbain, ...)

Réalisations et calendrier :

Création du « Bureau des rêves » pour 5 semaines de résidence du collectif d'architectes en 2018 : mobilisation des habitants (grand public, scolaires, associations locales, commerçants,...) de diverses manières : organisation d'ateliers, fabrication de mobiliers urbains, photo géante du bourg, visite insolite, affichages artistiques et poétiques sur les commerces vacants,...

Résultats / Valeur ajoutée du projet :

1 000 personnes touchées ; 25-30 personnes par atelier
Articulation avec le projet de maîtrise d'œuvre sur le mobilier urbain projeté et des pistes pour encourager l'installation de commerces (éphémères ou permanents) et des logements

Facteurs clés de l'innovation/exemplarité

Compétences du collectif d'architectes : prototypage dans l'espace public à travers des événements insolites et une approche poétique ; méthodes diversifiées pour toucher les habitants

Transférabilité :

- **Recommandations** : importance de la mobilisation des partenaires en amont auprès de la commune pour concevoir le projet (CAUE, PNR, consulaires, DDT, ...) ; approche sensible/artistique
- **Limites** : veiller à bien articuler les démarches participatives avec le calendrier de la maîtrise d'œuvre